



Montreuil, le 30 juillet 2013

M. Philippe Martin
Ministre de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie
Hôtel de Roquelaure
246, Bd Saint Germain
75007 Paris

Objet : Déménagement du siège de l'IFSTTAR à Champs sur Marne

Monsieur le Ministre,

L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) a déménagé son siège à Champs sur Marne et une part importante de ses personnels (à peu près 450 agents) dans le bâtiment Bienvenue entre le mois de novembre 2012 et le mois de mars 2013. Ce transfert des personnels en cette période hivernale s'est passé en plein chantier dans des conditions extrêmement difficiles. La CGT de l'Ifsttar a déjà dénoncé les mauvaises conditions de ce transfert dans un courrier envoyé à M. Pierre Cunéo, Directeur de cabinet de Mme Batho, votre prédécesseur en janvier de cette année.

Les personnels ont été informés à leur arrivée que d'importants retards de livraison des locaux occasionneraient de fortes perturbations concernant la réinstallation de leurs matériels de laboratoire et la reprise de leur activité. Toutefois, avec l'arrivée du printemps, les choses devaient progressivement rentrer dans l'ordre avec la livraison échelonnée des laboratoires... Depuis, la situation n'a guère évolué, l'Ifsttar du site Bienvenue est quasiment toujours dépourvu de ses principaux outils de travail. La phase terminale de ce chantier est sans cesse reportée, aucun planning prévisionnel n'est respecté, ce chantier s'enlise et cela va bientôt faire un an que ce déménagement a été lancé.

Nous souhaiterions, une nouvelle fois, vous exprimer la profonde lassitude des personnels techniques, de recherche et des doctorants face à cette situation qui perdure et qui ne semble pas évoluer. Des dizaines d'agents ont subi une inactivité forcée, démotivante et déclinant chez certains un profond mal-être au travail. Les conditions d'accueil de certains thésards sont inacceptables. Sur les 3 années qu'ils doivent consacrer à leurs travaux, certains accumulent des mois voire des trimestres de retard du fait de l'indisponibilité des laboratoires, retards qui ne pourront être rattrapés. Ces préjudices nuiront certainement à la qualité de leurs études et handicaperont dès leur départ leur future vie professionnelle.

Par ailleurs, pour mener à bien ses activités d'expertise et de recherche, l'Ifsttar dispose de fortes relations extérieures avec le monde professionnel, les donneurs d'ordre public et d'autres laboratoires de recherche. Pour de nombreuses équipes de l'Etablissement, ces mois d'inactivité ont constitué une mise en péril de ces relations, du fait de leur incapacité à honorer certaines prestations. A cet égard, les pertes estimées sont très importantes : d'un côté 3,5 millions d'euros estimés de pertes financières à imputer au budget 2013 face au recul des activités contractuelles et d'expertise ne viendront pas compenser, les surcoûts du déménagement estimés à 1,3 millions d'euros en raison de locations temporaires pour stockage du matériel scientifique et de phases de déménagement non-prévues initialement et imputés au budget de l'Ifsttar de l'autre côté.

Bien que la DAFI se soit engagé, à reverser à l'IFSTTAR plus d'1 M€, cet engagement n'est pas encore concrétisé.

Ces derniers mois, la CGT a alerté l'opinion publique de son désaccord face au choix de la « rigueur » que votre gouvernement met en place. En effet, cette politique infligée au monde salarié et aux chômeurs ne peut engendrer que des souffrances et des injustices supplémentaires. Vous conviendrez que les pertes occasionnées par ce déménagement constituent bien une forme de gabegie de la part de l'Etat. De l'avis de la CGT, en se focalisant sur la rigueur budgétaire, le Ministère et les services gestionnaires du patrimoine de l'Etat ont sacrifié la bonne gestion des biens publics en négligeant les conditions de vente de ses biens immobiliers, le suivi de la construction de ses bâtiments et la continuité de l'activité de ses services quels qu'ils soient. Ce gaspillage impacte autant les agents de l'Ifsttar que l'ensemble des contribuables de l'Etat français ! Enfin, nous vous rappelons que la maîtrise d'œuvre des bâtiments publics est l'une des missions régaliennes historiques du ministère. Malheureusement, l'exemple de la gestion de ce chantier semble illustrer les pertes de compétences de notre Ministère initiées par les politiques d'amaigrissement du type LOLF, RGPP et maintenant MAP et ses réorganisations successives.

Lors de la vente du bâtiment historique de l'ex LCPC au boulevard Lefèvre-Paris 15ème, l'Etat n'aurait-il pas pu négocier et imposer une clause de maintien temporaire contre un bail locatif ? Cette option aurait sans doute été moins contraignante pour l'Institut et ses personnels face aux retards prévisibles des travaux. En fin de compte, le léger surcoût anticipé aurait été bien moins onéreux pour les deniers publics que les pertes de recettes et les sommes colossales englouties dans ce déménagement à marches forcées.

Nous souhaitons monsieur le Ministre vous faire part des graves erreurs de l'Administration dans la gestion du chantier Bienvenüe et du transfert des personnels de l'Ifsttar sur le site de Marne la Vallée. Pour l'Institut déjà soumis à l'effort de rigueur, ces manquements nous font craindre la double peine : la fuite de personnels qualifiés et démotivés, de graves difficultés budgétaires. La CGT dénonce cette mauvaise gestion financière et l'absence de continuité du service public. Au-delà des questions purement comptables, pour lesquelles nous redemandons que la DAFI concrétise l'engagement qu'elle a pris à verser à l'IFSTTAR une compensation, nous vous alertons sur l'augmentation des risques psycho-sociaux qu'engendre cette situation. De nombreux agents sont déboussolés par cette fin de chantier ubuesque. Ne pouvant remplir leurs missions, ils sont fragilisés professionnellement et déconcertés par l'incapacité de l'Administration à faire face au désordre général.

Nous vous serions reconnaissants de prendre conscience des difficultés du chantier Bienvenüe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la FNEE-CGT

Signé

Nicolas BAILLE
Secrétaire Général

Pour la CGT-IFSTTAR

Signé

Brigitte REIG
Secrétaire Générale